

**SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2020**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats et évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Société environnementale de Côte-des-Neiges

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Société environnementale de Côte-des-Neiges (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Geoffroy Montcalm Rivard s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal  
Le 25 mai 2021

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122706

**SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE DE CÔTE-DES-NEIGES****RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Page 5

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Produits</b>		
Subventions (annexe A)	71 347 \$	77 158 \$
Autres produits (annexe B)	527 736	568 075
	<b>599 083</b>	<b>645 233</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	359 171	380 627
Partenariat de services Éco-Quartier NDG	145 000	145 000
Loyer	34 495	28 462
Activité	24 804	54 450
Subventions aux citoyens	12 643	10 209
Honoraires professionnels	4 800	4 758
Publicité et promotion	3 862	408
Télécommunication	2 814	3 185
Assurances	2 739	4 274
Intérêts et frais de banque	1 434	503
Achats pour fins de revente	1 340	1 335
Frais de réunion	140	986
Cotisation et abonnement	135	245
Bureau	126	4 993
Sous-traitants	-	2 758
	<b>593 503</b>	<b>642 193</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>5 580</b>	<b>3 040</b>
<b>Actifs nets au début</b>	<b>77 286</b>	<b>74 246</b>
<b>Actifs nets à la fin</b>	<b>82 866 \$</b>	<b>77 286 \$</b>

# SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE DE CÔTE-DES-NEIGES

## BILAN

31 DÉCEMBRE 2020

Page 6

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	118 066 \$	33 528 \$
Débiteurs (note 3)	90 625	108 904
Stocks	135	125
Frais payés d'avance	1 868	7 353
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	15 000
	210 694	164 910
Placements (note 4)	15 000	-
	225 694 \$	164 910 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	55 115 \$	55 276 \$
Apports reportés (note 7)	87 713	32 348
	142 828	87 624
<b>Actifs nets</b>		
Non affecté	82 866	77 286
	225 694 \$	164 910 \$

Pour le conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE DE CÔTE-DES-NEIGES

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Page 7

	2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	5 580 \$	3 040 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	18 279	30 435
Stocks	(10)	194
Frais payés d'avance	5 485	(5 821)
Créditeurs	(161)	(79 577)
Apports reportés	55 365	17 310
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	84 538	(34 419)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	33 528	67 947
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	118 066 \$	33 528 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. Statut et nature des activités**

L'organisme est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices. L'organisme a pour mission de veiller à l'amélioration de l'environnement urbain dans le quartier montréalais de Côte-des-Neiges.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités de financement sont constatés lorsque l'activité a eu lieu.

**Stocks**

Les stocks sont constitués d'articles environnementaux et/ou équitable pour fins de revente. Ils sont évalués au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Le coût est évalué selon la méthode du premier entré premier sorti.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles ont consacré 337 heures cette année (1 235 en 2019) à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Les bénévoles contribuent également à travers le prêt ou la location à prix réduits d'espaces locatifs ou d'équipements. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



**2. Principales méthodes comptables (suite)****Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**3. Débiteurs**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Clients	70 276 \$	88 964 \$
Taxes de ventes	20 349	19 940
	<u>90 625 \$</u>	<u>108 904 \$</u>

**4. Placements, au coût**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Dépôts à terme à des taux de 1,45 %, échéant en février et mars 2022	15 000 \$	15 000 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	15 000
	<u>15 000 \$</u>	<u>- \$</u>

**5. Emprunt bancaire**

La Société environnementale Côte-des-Neiges dispose d'une marge de crédit autorisée de 12 000 \$, au taux de base plus 3,5 %. La convention de crédit est renégociale annuellement.

**6. Crédeurs**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs et charges à payer	15 419 \$	15 603 \$
Salaire à payer	13 132	10 502
Sommes à remettre à l'état	18 588	19 869
Jardin communautaire Châteaufort	7 976	9 302
	<u>55 115 \$</u>	<u>55 276 \$</u>

**7. Apports reportés**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	32 348 \$	2 538 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(32 348)	(15 038)
	-	(12 500)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	87 713	39 877
Solde à la fin	<u>87 713 \$</u>	<u>32 348 \$</u>

**8. COVID-19**

En mars 2020, le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire à l'égard de la COVID-19, l'activité économique a été réduite au minimum. Malgré le maintien des programmes et subventions avec les bailleurs de fonds, le ralentissement des activités de la société pourrait avoir des répercussions importantes sur les activités futures de l'organisme. Il est en ce moment impossible d'estimer les impacts de la crise sanitaire. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

**9. Instruments financiers****Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

## 9. Instruments financiers (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### Risque de crédit

L'organisme est exposée à un risque de crédit sur les subventions à recevoir et les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

**SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENTALE DE CÔTE-DES-NEIGES****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Page 12

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Annexe A</b>		
<b>Subventions</b>		
<b>Ville de Montréal</b>		
Jardins urbains	38 225 \$	23 453 \$
Blue Bonnets	18 147	39 301
Produits hygiéniques durables	12 643	10 209
Jardin Châteaufort	-	800
Autres	-	345
<b>Autres subventions</b>		
Gouvernement du Québec - Soutien action bénévole	-	1 050
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	-	2 000
Caisse Desjardins des Versants du Mont Royal	932	-
Autres	1 400	-
	<b>71 347 \$</b>	<b>77 158 \$</b>

**Annexe B****Autres produits**

Services rendus à la Ville de Montréal - Éco-Quartier	316 171 \$	317 472 \$
Services rendus à la Ville de Montréal - Évictions	99 999	110 001
Services rendus à la Ville de Montréal - Herbe à poux	88 286	83 889
Services rendus à la Ville de Montréal - Résidus alimentaires	7 271	28 924
Services rendus à la Ville de Montréal - Agriculture urbaine	5 000	5 000
Services rendus à la Ville de Westmount - Évictions	5 000	11 650
Cotisations jardin Châteaufort	-	4 000
Dons Meubles solidaires	185	1 970
Ventes	3 730	2 544
Autres	2 094	2 625
	<b>527 736 \$</b>	<b>568 075 \$</b>